

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

1/06/2017

Dossier complet le :

1/06/2017

N° d'enregistrement :

R-2017-4912

1. Intitulé du projet

Stockage de sable dans l'emprise d'une carrière

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SOCIETE DES CARRIERES BARDIN

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Arnaud Baptistan, gérant

RCS / SIRET

8 9 7 | 3 5 0 | 3 1 0 | 0 0 0 2 4

Forme juridique

SARL unipersonnelle

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. a. Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	Rubrique 2517-1 de la nomenclature des ICPE : station de transit de produits minéraux sur 5,5 ha de surface

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Stockage temporaire de matériaux sableux :

La société CARRIERES BARDIN (Groupe Baptistan) est autorisée par l'arrêté préfectoral du 20.01.2008 à exploiter une carrière de sables et graviers sur la commune de SAINT-CRICQ-VILLENEUVE, aux lieux-dits "Jouambet" et "Lapeyre". Pour accéder à la partie inférieure du gisement (calcaire gréseux, cf photo 6), elle a dû extraire un volume important de sables en mélange avec des éléments calcaires et le stocker sur l'emprise de la carrière dans l'attente d'une commercialisation. Une grande partie des matériaux sera reprise progressivement après criblage pour répondre aux besoins du marché. Le reste sera utilisé dans le cadre de la remise en état du site en remblaiement de la fosse créée.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de stocker de façon temporaire des sables et graviers dans l'emprise d'une carrière dans l'attente de leur commercialisation ou de leur utilisation dans le cadre de la remise en état de la carrière (remblaiement de l'excavation).

Le projet va dans le sens d'une exploitation optimale du gisement de la carrière de Saint-Cricq-Villeneuve.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les matériaux extraits sont transportés par tombereaux entre l'excavation et le lieu de stockage, sans sortir de l'emprise autorisée en carrière. Ils sont déchargés en sommet de butte puis régalez au bull de façon à respecter la pente d'équilibre des sables. Le stockage qui a débuté au Sud-Ouest du site s'est poursuivi vers l'Est. Il s'agit exclusivement de matériaux propres, meubles, dépourvus de fines.

Le stock a atteint son extension définitive, soit 5,5 ha, et sa hauteur maximale, environ 20 m par rapport au terrain naturel au Nord.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Phase d'exploitation confondue avec phase travaux

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à autorisation au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, rubrique 2517-1 : Station de transit de produits minéraux ou déchets non dangereux inertes, la superficie de l'aire de transit étant > 30 000 m²

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du stock :	env. 5,5 ha
Volume stocké :	env. 400 000 m ³
Hauteur du stock :	20 m (hauteur maximale)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de SAINT-CRICQ-
VILLENEUVE (40)
Lieu-dit : Lapeyre

Coordonnées géographiques¹

Long. - 0° 37' 06" Lat. 43° 89' 46"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le stockage de sables se fait dans l'emprise de la carrière exploitée par la Société Carrières Bardin, autorisée par arrêté préfectoral du 30.01.2008, à la suite d'une enquête publique et d'une enquête administrative.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La bordure Nord-Est du stock est contiguë à la ZNIEFF de type II n° 720014214 Section landaise du réseau hydrographique du Midou (cf carte en PJ 6 et fiche en PJ 8).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ensemble de la commune de SAINT-CRICQ-VILLENEUVE est classée en Zone de Répartition des Eaux du Bassin de l'Adour à l'amont de la confluence avec les Gaves.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les habitants de la commune de SAINT-CRICQ-VILLENEUVE sont alimentés en eau potable par le Syndicat d'Equipement des Communes des Landes (SYDEC). Les ressources en eau proviennent du bourg de GAILLERES, 5,4 km environ au Nord du site. Deux forages captent la nappe des calcaires du Miocène inférieur. Le projet n'est pas situé dans un périmètre de protection de captage d'eau potable.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La bordure Nord du stock est contigüe au site Natura 2000 FR 7200806 Réseau hydrographique du Midou et du Ludon (cf carte en PJ 6 et FDS en PJ 7).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de stockage tout comme l'activité d'extraction sont menées sans prélèvement. Il n'y a pas de lavage de matériaux ni de rabattement de nappe.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux stockés sont des sables propres perméables dans lesquels les eaux météoriques s'infiltrent en grande partie et rejoignent la nappe des Sables fauves comme elles le feraient en l'absence de stocks.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux stockés sont destinés soit à la vente soit à être utilisés dans le cadre de la remise en état de la carrière.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le stockage est réalisé dans l'emprise de la carrière, sur des terrains préalablement décapés et donc dépourvus de végétation. L'activité n'a donc aucun effet direct sur le milieu naturel. La bande de protection de 50 m par rapport au lit du ruisseau Le Midou, en application de l'arrêté du 22.09.1994, a été strictement respectée. Les matériaux stockés présentent une forte perméabilité. Les eaux météoriques s'infiltrent pour rejoindre la nappe alluviale sans modification du régime hydraulique du ruisseau ni rejet vers le milieu hydrographique. L'activité n'est pas susceptible d'avoir un impact sur la continuité écologique représentée par Le Midou.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le stockage temporaire de sables distant de 50 m minimum du lit du ruisseau est réalisé sur des terrains décapés dépourvus de végétation. Il ne concerne pas la forêt alluviale associée au Midou ni a fortiori les espèces de faune et de flore liées au strict milieu aquatique. Il est mené sans prélèvement ni rejet d'eau et n'a aucun effet sur le régime hydraulique du ruisseau ni celui de la nappe qui l'alimente.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le stockage est réalisé dans l'emprise de la carrière, sur des terrains à vocation industrielle, préalablement décapés, dépourvus de végétation. Les conditions de remise en état du site sont définies par l'arrêté préfectoral d'autorisation de la carrière.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Risque inondation par le Midou : Les terrains concernés par le stockage ne sont pas en zone inondable. Risque incendie de forêt : terrains décapés quasiment dépourvus de végétation, risque nul. Risque mouvement de terrain lié aux argiles : terrains sableux, risque nul. Risque sismique : très faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sables sont transportés par tombereaux entre la fosse d'extraction et le lieu de stockage. Les tombereaux circulent exclusivement dans l'emprise de la carrière. L'activité n'engendre aucun trafic sur les voies publiques.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le fonctionnement des engins employés pour acheminer les sables depuis la fosse d'extraction sont sources de bruit mais directement lié à l'activité de la carrière. Il est à rappeler que l'activité de stockage se déroule sur une emprise industrielle.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les seules odeurs engendrées sont liées aux gaz d'échappement des engins. Elles sont limitées en raison du nombre d'engins et rapidement dispersées dans l'atmosphère sans entraîner de nuisances.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les seules émissions lumineuses proviennent des phares des engins lorsqu'ils circulent de nuit. Compte tenu des horaires d'ouverture du site (7h30-18h), le travail nocturne est exceptionnel, limité à quelques heures par jour en période hivernale.</p> <p>Les émissions lumineuses ne sont pas susceptibles de créer de gêne pour les riverains ou des dangers pour les usagers des voies proches.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Il n'y a pas de rejet canalisé. Les seuls rejets dans l'air proviennent des échappements des engins à moteur thermique dont le fonctionnement est lié à l'activité de la carrière.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les matériaux stockés sont des sables et graviers. Ils présentent une forte perméabilité. Les eaux météoriques s'infiltrent pour rejoindre la nappe alluviale sans modification du régime hydraulique du ruisseau ni rejet vers le milieu hydrographique.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les matériaux stockés sont issus de la fosse d'extraction voisine. Il s'agit exclusivement de sables et graviers non pollués. Leur stockage n'engendre aucun déchet inerte, non dangereux ni dangereux.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche monument historique est l'église romane Saint-Candide de Bougue, distante de 1,6 km. Il n'y a aucune covisibilité avec ce monument. Le stock est visible depuis Labourdette (cf. photo 4), perceptible depuis Cap de Pont (photos 1 et 3), invisible depuis le Sud et l'Est. Il est à rappeler que ces matériaux sont stockés de façon temporaire et sont destinés à être soit commercialisés soit utilisés dans le cadre de la remise en état de la carrière.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le stockage est réalisé sur des terrains qui ont été préalablement décapés dans leur exploitation en carrière. Ils ont déjà une vocation industrielle.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

[Empty response area for question 6.2]

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

[Empty response area for question 6.3]

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures imposées par l'arrêté préfectoral du 30.01.2008 sont strictement respectées :

- tranche horaire d'activité 7h30 - 18h00,
- matériaux stockés provenant exclusivement du site de carrière,
- bande de protection de 50 m en bordure du lit du ruisseau Le Midou,
- plan de conservation de l'Adénocarpe à feuilles pliées,
- aucun stockage d'hydrocarbures sur le site,
- cote minimale de 52 NGF et surveillance des eaux souterraines,
- contrôle des niveaux sonores.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'activité de stockage de sables est menée sur l'emprise d'une carrière autorisée par arrêté préfectoral du 22.01.2008, qui a fait l'objet d'une enquête publique et d'une enquête administrative. Elle est l'objet de contrôles réguliers par les services de la DREAL. Les prescriptions de l'arrêté concernant le contrôle des niveaux d'eau, de la qualité des eaux souterraines, des niveaux acoustiques sont rigoureusement respectées ainsi que le suivi écologique imposé dans le cadre du plan de conservation de l'Adénocarpe à feuilles pliées mis en place dans le cadre de l'autorisation.

L'activité de stockage est temporaire, connexe à l'exploitation de la carrière et n'engendre aucun effet notable supplémentaire. Par conséquent, elle peut être dispensée d'une nouvelle évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
PJ 7 : Formulaire Standard de données du site FR7200806 - Réseau hydrographique du Midou et du Ludon PJ 8 : Fiche de la ZNIEFF 720014214 Section landaise du réseau hydrographique du Midou

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Bougue

le, 1 Juin 2017.

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

CARRIERES BARDIN

Route de Villeneuve

4000 BOUGUE

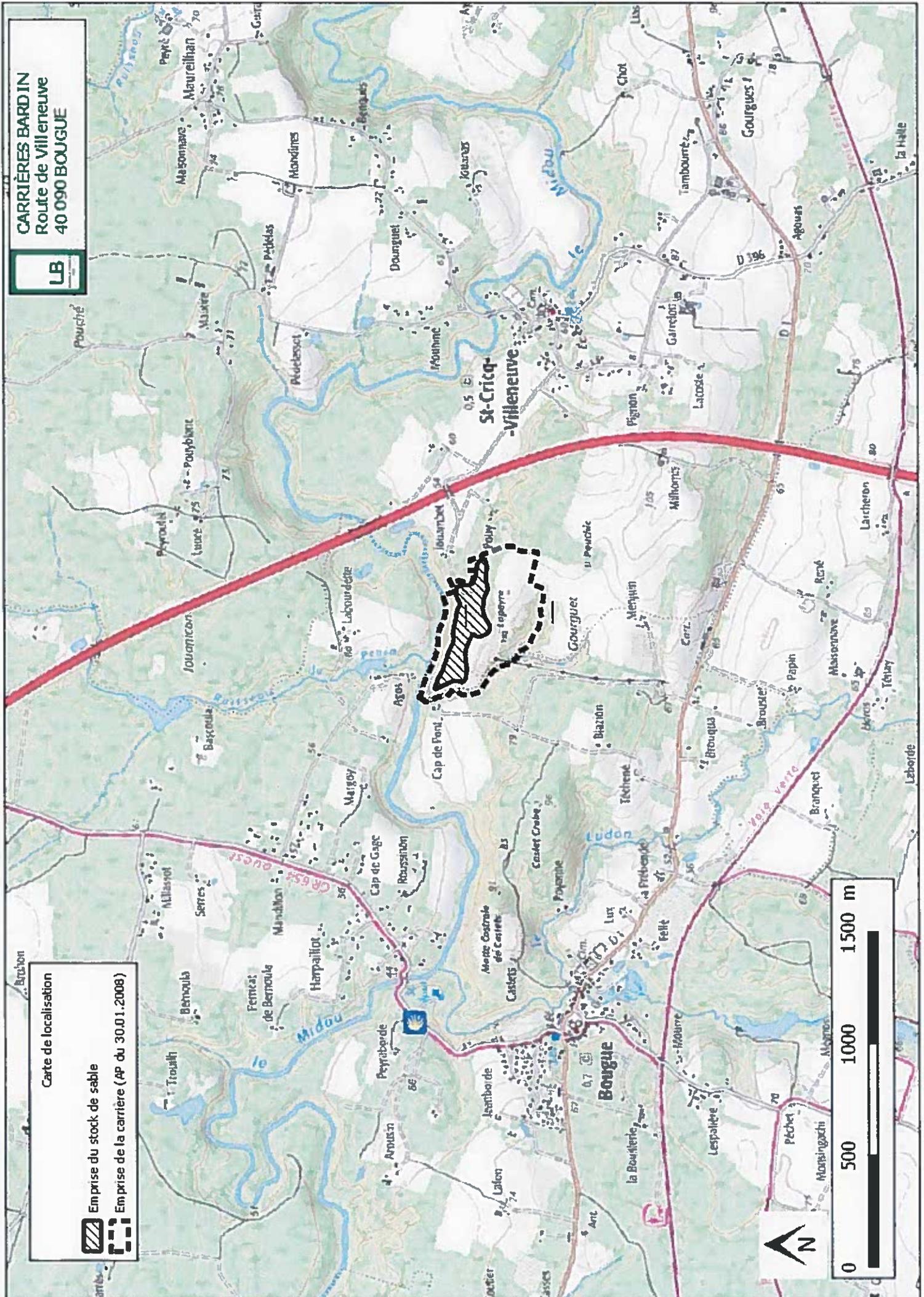
Tel: 05 58 52 90 84

RCS MDM B 807 350 310 - NAF 141 A



CARRIÈRES BARDIN
Route de Villeneuve
40 090 BOUGUE

LB



Carte de localisation

Emprise du stock de sable

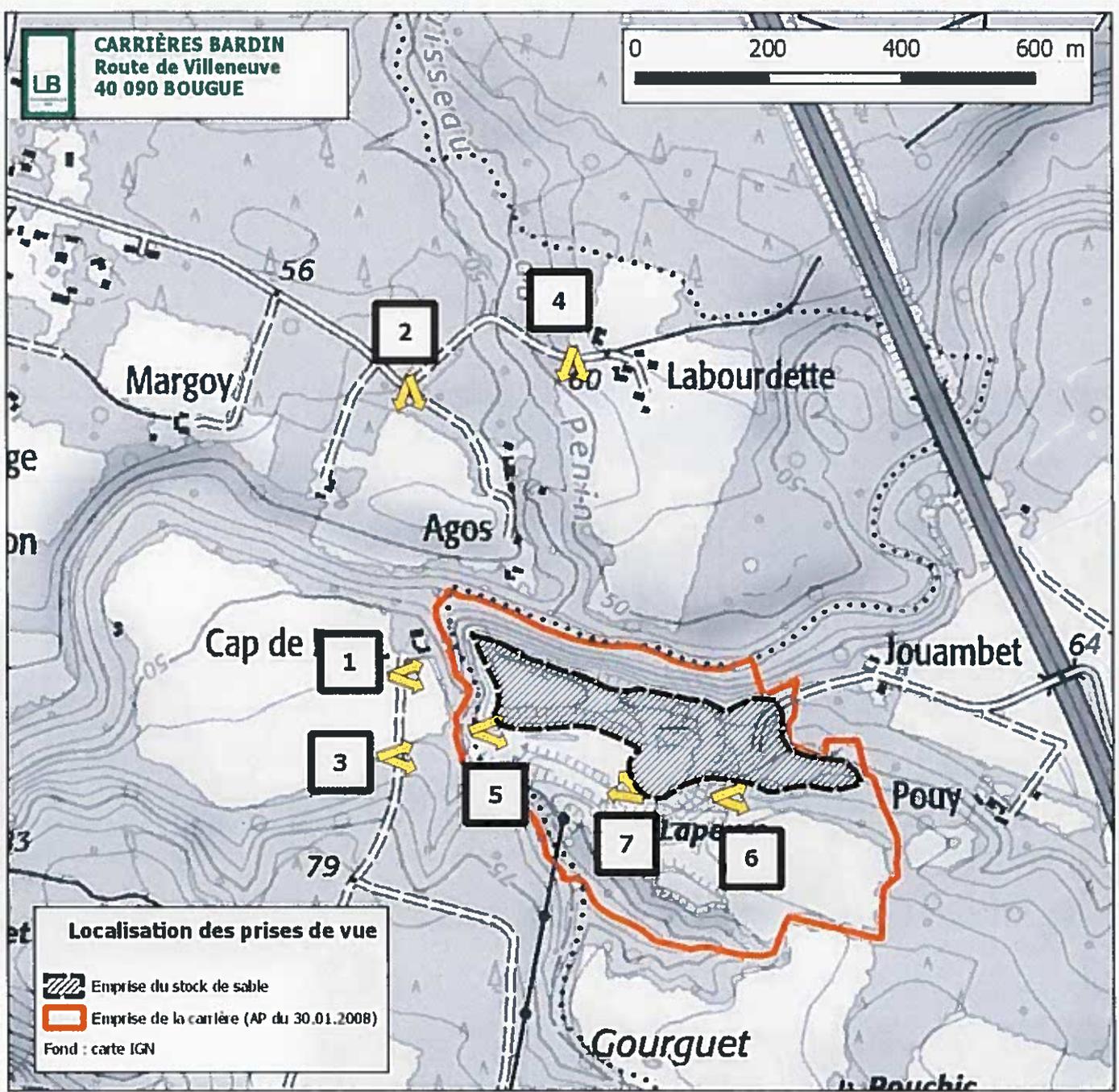
Emprise de la carrière (AP du 30.01.2008)



0 500 1000 1500 m



LB
CARRIÈRES BARDIN
Route de Villeneuve
40 090 BOUGUE



Localisation des prises de vue

- Enprise du stock de sable
- Enprise de la carrière (AP du 30.01.2008)

Fond : carte IGN

STATION 414 11173
L'ÉVALUATION DES RISQUES
D'INCENDIE



PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE - Vues lointaines
Date : 30.05.2017





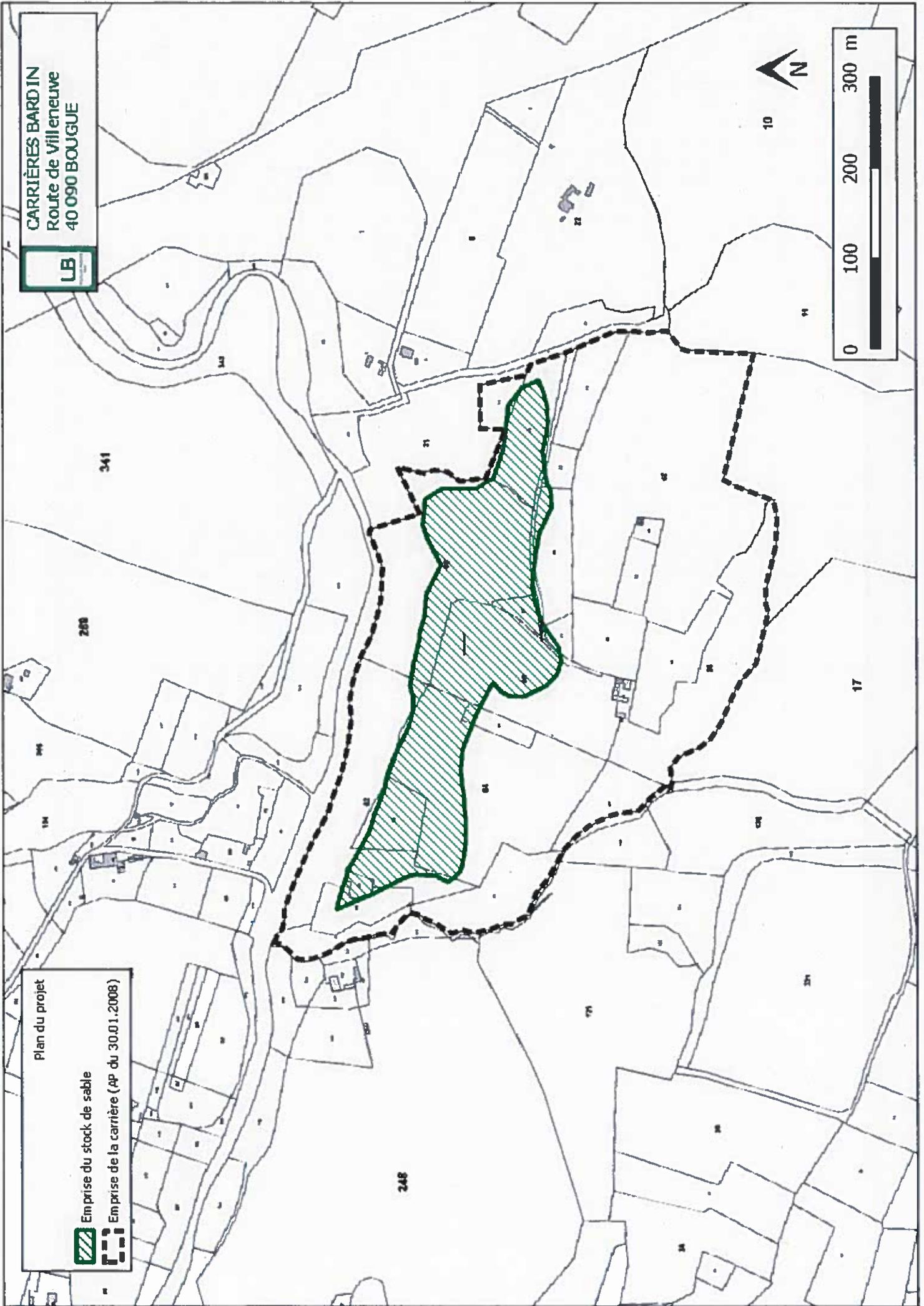
PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE - Vues rapprochées
Date : 30.05.2017



CARRIÈRES BARDIN
Route de Villeneuve
40 090 BOUGUE



0 100 200 300 m

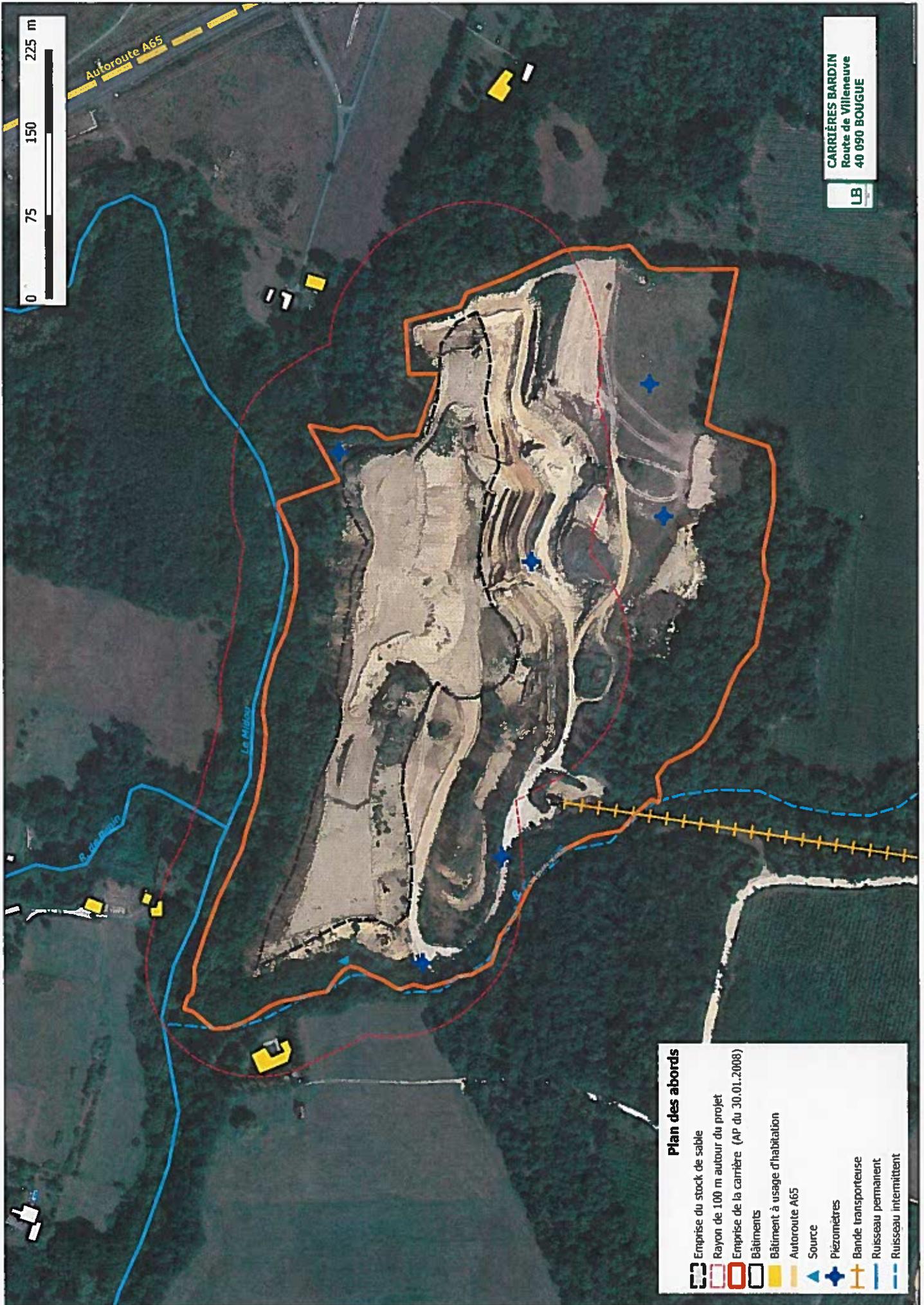


Plan du projet

Emprise du stock de sable

Emprise de la carrière (AP du 30.01.2008)





Plan des abords

-  Emprise du stock de sable
-  Rayon de 100 m autour du projet
-  Emprise de la carrière (AP du 30.01.2008)
-  Bâtiments
-  Bâtiment à usage d'habitation
-  Autoroute A65
-  Source
-  Piézomètres
-  Bande transporteuse
-  Ruisseau permanent
-  Ruisseau intermittent

CARRIÈRES BARDIN
Route de Villeneuve
40 090 BOUGUE

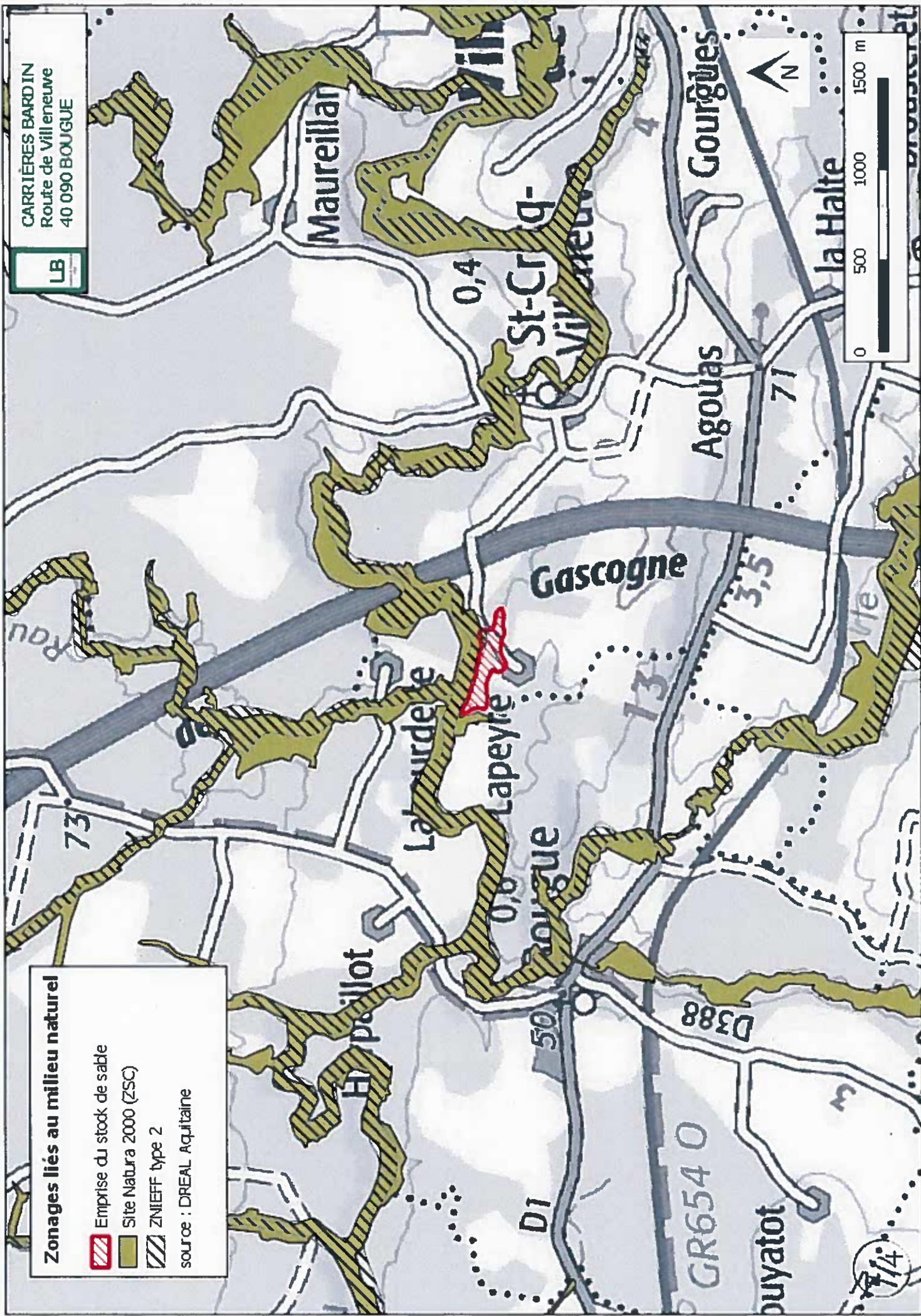
LB

0 75 150 225 m

Autoroute A65

R. de Midoar

R. de Pichon



Zonages liés au milieu naturel

-  Emprise du stock de sable
 -  Site Natura 2000 (ZSC)
 -  ZNIEFF type 2
- source : DREAL Aquitaine

CARRIÈRES BARDIN
 Route de Villeneuve
 40 090 BOUGUE

LB

